



loi informatique et liberté France/Espagne

Par **socrate espagne**, le **04/03/2020** à **12:57**

Mon nom, prénom et photocopie de ma carte d'identité ainsi que ceux de mon mari apparaissent dans un journal espagnol. Plusieurs articles, à caractère négatif, de différents journaux espagnols ont écrit des articles en citant nos noms et prénoms, entre 2016 et 2018.

La loi informatique et liberté est-elle la même en Espagne qu'en France?

Puis-je demander un droit de retrait sur internet de ces articles ?

Evidemment, ce sont les seuls choses qui apparaissent sur internet, lorsque l'on saisit notre nom.

Comment faire, pour que cela n'apparaisse plus?

Par **youris**, le **04/03/2020** à **13:12**

bonjour,

vous devez contacter un juriste connaissant le droit espagnol, ce site étant essentiellement consacré au droit français.

en la matière il y a la protection de la vie privée mais également la liberte de la presse.

salutations